

Québec, le 27 mars 2012

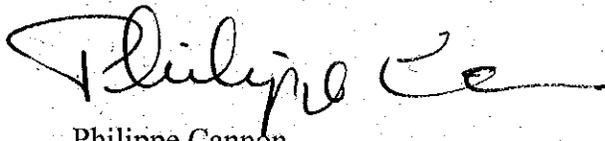
Madame Anick Montminy  
Directrice  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt de quatre pétitions par la députée de Champlain, M<sup>me</sup> Noëlla Champagne, le 8 décembre 2011, le 14 février et le 23 février 2012, pétitions demandant à l'Assemblée nationale du Québec de mettre en place des fonds et des ressources supplémentaires pour lutter contre l'intimidation au niveau scolaire, je vous fais parvenir la réponse à ces pétitions afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 R.A.N.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Philippe Cannon

p. j. (1)



Québec, le 27 mars 2012.

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 8 décembre 2011 et les 14 et 23 février 2012 étaient déposés, à l'Assemblée nationale, les extraits de quatre pétitions signées par 3 309 pétitionnaires pour demander la mise en place de fonds et de ressources dans le but de lutter contre l'intimidation à l'école.

Le 12 février dernier était rendue publique la Stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise afin de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école intitulée « L'intimidation, c'est fini. Moi, j'agis ». Cette stratégie se décline en quatre actions : mobiliser, communiquer, légiférer et agir. Quelques jours plus tard, le 15 février, le Projet de loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école était présenté à l'Assemblée nationale pour préciser les obligations et les responsabilités de tous les acteurs scolaires et de leurs partenaires en cette matière.

Le message lancé par le gouvernement est clair : il faut agir et l'école ne doit pas être seule à le faire. Il s'agit d'une responsabilité de l'école et de toute la société. Les ressources sont importantes, mais c'est la mobilisation et l'engagement de chacun au quotidien, autour d'un plan d'action structuré, qui peut faire la différence dans la lutte contre l'intimidation et la violence. C'est un appel à la mobilisation qui est lancé. Cette mobilisation se concrétisera dans les écoles autour du plan de lutte à l'intimidation et à la violence que chacune devra se donner, conformément au projet de loi, et de la mise en œuvre des règles de conduite.

...2

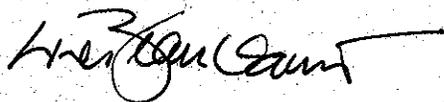
Depuis 2008, le gouvernement a investi 23 M\$ pour la mise en œuvre du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école. Le plan d'action s'est poursuivi en 2011-2012. Il sera reconduit et bonifié par de nouvelles actions, à compter de 2012-2013, avec un budget annuel de 6 M\$. Un budget de 1 M\$ est prévu annuellement pour une campagne nationale d'information d'une durée de trois ans.

Par ailleurs, depuis sept ans, le gouvernement a procédé à des ajouts substantiels de ressources professionnelles (des psychologues, entre autres) et d'enseignantes et d'enseignants dans les écoles. Depuis 2008-2009, des ressources professionnelles ou de soutien en milieu scolaire ont été embauchées et des enseignants-orthopédagogues et enseignants-ressources ont été ajoutés.

De plus, dans la foulée des conventions collectives 2010-2015, l'ajout de 420 postes professionnels réguliers à temps plein est prévu pour les services directs aux élèves, jeunes et adultes. L'expertise de ces personnes s'ajoutera à celle des professionnels et des autres personnes déjà actives dans l'école pour lutter contre la violence et l'intimidation.

Par conséquent, les personnes qui peuvent se mobiliser pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence sont déjà présentes dans l'école et leur nombre augmentera jusqu'en 2015. C'est plutôt dans la mise en œuvre de leur plan de lutte à l'intimidation et à la violence que les acteurs de chaque école se concerteront et collaboreront avec les partenaires de leur communauté.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LINE BEAUCHAMP